

Le jeudi 2 avril toutes et tous au rassemblement devant le ministère du travail à partir de 12 heures.

Revalorisation des pensions, abattement des 10 %, refus de l'année de blanche, depuis trois ans, relayés par des « experts complaisants », les gouvernements tentent, les retraité-es répondent !

Dans une démarche syndicale unitaire, en interpellant directement la population par leur mobilisation, le pouvoir a été contraint de reculer.

Après l'adoption du budget par un article de 49/3, la stratégie est identique : réduire drastiquement les dépenses de la Sécurité Sociale que ce soient dans la

branche vieillesse notamment en s'attaquant aux pensions de réversion ou dans la branche maladie.

Aujourd'hui, face à une loi de financement de la Protection Sociale qui, par ses conséquences, remet plus encore en cause le droit à la santé partout, pour toutes et tous, (voir les dernières décisions sur le forfait hospitalier...) les retraité-es entendent poursuivre l'interpellation de la population et exiger des réponses positives.

La difficulté, voire l'impossibilité, d'accéder aux services de santé par le double mécanisme de la désertification médicale et de l'augmentation des restes à charges, touchent plus particulièrement la population retraitée. La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé),

d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce cette stratégie de désengagement de la Sécu et accentuera les fractures et inégalités territoriales.

Dans le cadre particulier de la prise en charge de l'autonomie, par les transferts de charge et face au vieillissement de la population, cette politique préfigure une ouverture encore plus grande au secteur marchand avec ses risques (rappelons-nous ORPEA et consorts) et un risque d'abandon d'une partie de la population par manque de moyens.

Si le pouvoir a été contraint de reculer notamment sur l'abattement fiscal de 10 %, sur la revalorisation des pensions, sur l'année blanche, sur

les franchises médicales, sur l'ALD (Affection longue durée), aussitôt le budget voté, il a remis ces points sur la table. Ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause de droit à la santé partout, pour toutes et tous, refuser une véritable revalorisation des pensions de base et complémentaires dont l'Agirc - Arrco et accentuer le démantèlement des services publics.

C'EST PAR LEUR MOBILISATION QUE LES RETRAITÉ-ES SERONT ENTENDUES

**Jeudi 2 avril
rendez-vous à 11 h
métro Gallieni
pour se rendre
au rassemblement**

sommaire



Les guerres se multiplient, les dépenses d'armement gonflent, les protections sociales sont remises en cause et les peuples souffrent P. 2P.



Sous prétexte de liberté de travailler, la journée internationale des travailleurs est menacée P. 3



LECTURE

Un polar de lutte de classe à partir d'archives P.4

impérialisme guerre et prédation



Après le leurre d'une victoire ultra rapide en Iran c'est l'enlisement et l'extension du conflit à tout le Moyen Orient. Netanyahu et Trump mettent tout en œuvre : menace d'invasion terrestre, blocus, passage en force du détroit d'Ormuz. Tout cela est bien loin des faux prétextes que constituent la soi-disant aide au peuple iranien et la mise à mal du nucléaire en Iran.

Nous sommes également bien, loin du droit international qui devrait être assez fort pour refuser l'unilatéralisme toxique de TRUMP et complices.

LA CHARTE DES NATIONS UNIES INTERDIT A TOUS LES ETATS de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout

Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies sauf en cas de légitime défense Immédiate ou sur mandat du conseil de sécurité .

La guerre "préventive" invoqué par TRUMP et NETANYAOU n'est autre qu'UNE AGRESSION. Il appartient à tout responsable politique y compris européen de le souligner en toute clarté, sauf à laisser le terrain libre aux visées dévastatrices, d'expansions territoriales et d'intérêts économiques.

Bien que tenu à l'écart des décisions d'attaquer l'Iran, Macron a fait le tour de force de rallier la sale guerre de TRUMP et NETANYAOU en permettant l'augmentation de la force de frappe

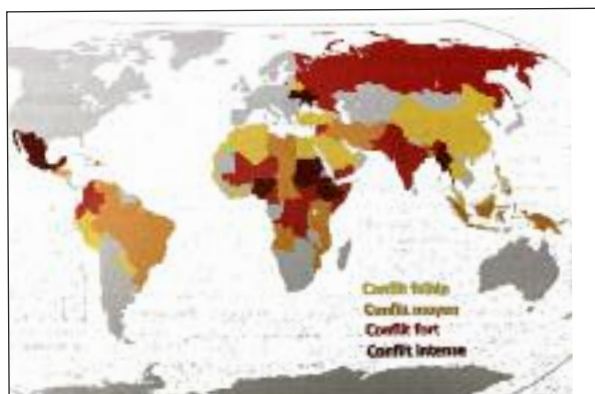
nucléaire et d'envoyer le porte avion Charles-de-Gaulle en Méditerranée au prétexte de tirs iraniens contre une base britannique à Chypre.

Le discours s'est modifié : Le président MACRON prépare l'envoi de la flotte française dans le détroit d'Ormuz au titre de la "défense", sans aucun mandat de l'ONU, pour accompagner uniquement les intérêts des multinationales du transport maritime. Ce sont les mêmes intérêts qui dictent la guerre israélo-américaine qui s'étend à toute la région préparant à une confrontation avec la Chine.

La mobilisation de tous les démocrates pour la paix contre l'ensemble des conflits est indispensable, il ne faut pas laisser l'avenir du monde aux détenteurs de capital, qui s'assoient sur l'intérêt des peuples et sur l'environnement de lequel ils vivent. Dans cette jungle, le droit international n'est plus une loi. C'est un souvenir.

Dans ce nouveau théâtre de la puissance, les bombes remplacent les résolutions, les frappes ciblées tiennent lieu de diplomatie. Plus de véritable débat mondial, plus aucune autre légitimité que la supériorité militaire. Ce n'est pas seulement l'Iran que l'on bombarde, c'est une idée du Monde.

61 conflits dans le monde, carte publiée dans Vie nouvelle magazine des retraité.es CGT



À NOTER SUR VOTRE AGENDA

Montée au Mur des Fédérés 2026 :

Comme tous les ans la montée au Mur est organisée par Les Amies et Amis de la Commune 1871.

Sous réserve de changement, le rendez-vous est le samedi 30 mai 2026 à partir de 10h, Place des Fêtes. Métro Place des Fêtes

Départ de la manifestation à 14h30 en direction du cimetière du Père Lachaise, rue des Rondeaux dans le 20e.

La Commune de Paris a jeté les bases d'un système politique fondée sur la démocratie participative. En ce sens elle a été le prolongement de la révolution de 1789 en y apportant comme axe l'auto administration du peuple pour gérer la politique sociale. La courte durée de la Commune de Paris est compensée par l'ampleur des réformes qu'elle a



promues, contre l'absolutisme politique en France ;

avec la formation des clubs révolutionnaires (prémices des parti

politiques) et l'intégration des femmes en première ligne pour l'égalité des droits. Plusieurs plaques de rue rappellent les noms de communistes sur Bagnolet ; Charles Delescluze, Adrien Lejeune, Louise Michel, Edouard Vaillant, Auguste Blanqui, Camélinat, Jean-Baptiste Clément, Eugène Varlin.

Journée internationale de lutte des travailleurs

PAS TOUCHE AU 1ER MAI, ATTENTION DANGER LE 10 AVRIL 2026 !

Parmi toutes les fêtes légales reconnues par la loi, seule la date du 1er Mai est obligatoirement chômée pour tous les salariés, toutes entreprises et toutes catégories confondues. Les salariés sont donc dispensés de travail le jour de la fête du Travail et bien sûr payés. L'employeur n'a pas le droit d'exiger de ses employés qu'ils travaillent ce jour férié et chômé. Dans le cas contraire, les employés peuvent parfaitement refuser de se rendre à leur poste sans s'exposer à des sanctions.

Le 1er Mai est un jour férié légal d'après l'Article L.3133-1 du Code du travail. Pas seulement en France, mais dans plusieurs pays du monde, la journée du 1er Mai est une journée internationale de revendication des travailleurs. Selon la loi dans l'Article L.3133-4 du Code du travail, le 1er Mai est un jour férié chômé. Toutefois, il existe certaines exceptions, qui confirment la règle, comme c'est le cas de certaines entreprises dont les activités professionnelles ne peuvent pas être interrompues, comme les hôpitaux, les transports, hôtels et restaurants, usines à feu continu.

La proposition de loi qui doit être débattue le 10 avril à la demande de la Macronie soutenue par l'extrême droite aurait permis de faire travailler au moins 1,6 millions de salarié-es supplémentaires le 1er mai. Pour justifier la soi-disant nécessité à légiférer, quelques lobbys patronaux ont mis en avant une soi-disant "insécurité juridique" pour légaliser une infraction et contraindre leurs salarié-es à travailler le 1er mai.

De leur côté, les petits commerces indépendants de proximité peuvent déjà ouvrir eux-mêmes, sans faire travailler leurs salarié-es s'ils en ont. Étendre la

dérogation du travail salarié le 1er mai introduirait une distorsion de concurrence en faveur des grands groupes comme InterFlora, Marie Blachère, Grand frais, Carrefour...

L'ouverture de la dérogation au principe du repos rémunéré le 1er mai



constitue une première brèche, remettant en cause l'exceptionnalité de cette journée. En effet, l'histoire sociale nous montre qu'à chaque fois qu'un principe est entamé, les dérogations s'étendent progressivement jusqu'à devenir la règle. Le travail du dimanche en est une illustration éclairante : une fois le travail généralisé ce jour-là, les majorations n'ont plus lieu d'être. Quant au « volontariat », ajouté pour rassurer, il n'existe pas réellement du fait du lien de subordination inhérent au contrat de travail, d'autant plus dans les petites entreprises. Comme pour le dimanche, les employeurs obligeront les salarié-es à travailler le 1er mai sous peine de licenciement, ou de non-recrutement pour les nouvelles et nouveaux salarié-es.

Par ailleurs, le 1er mai n'est pas un jour férié comme les autres. Il commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, marquées notamment par des événements tragiques, comme la fusillade de Fourmies le 1er mai 1891. Remettre en cause le principe de cette journée, c'est remettre en cause plus d'un siècle d'histoire sociale et de conquêtes collectives. Les travailleuses et les travailleurs attendent des député-es qu'ils et elles répondent aux urgences sociales : salaires, emploi, morts et accidents du travail, pas qu'ils remettent en cause les conquêtes sociales !

Le 1er mai, s'il est resté un symbole des luttes des travailleurs, a vu sa portée s'élargir au fil de l'histoire et intégrer une dimension internationaliste de paix et de liberté.

Après nous avoir volé 2 années de vie à la retraite, essayé de nous voler 2 jours fériés et vouloir restreindre le droit de grève, gouverne-

ment et patronat veulent faire disparaître l'exception du 1er mai.

Les organisations syndicales CFTD, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et FSU vous appellent donc solennellement à vous opposer à toute tentative de remise en cause du 1er mai.

Comme chaque année rendez vous dans la rue car seule la lutte peut les faire reculer.

La Bourse du Travail organise le 1er mai un buffet à midi ouvert à tous, la participation est fixée à 10 euros par personne. Ce moment festif permet à tous de participer à l'action du 1er mai même si les difficultés physiques vous empêchent de défiler. Inscription rapide par téléphone au 01 43 63 58 32



Paris 1935. En parallèle d'une lutte des classes qui s'organise, la course effrénée au développement aéronautique bat son plein. André Legendre, dessinateur industriel dans la société Gnome et Rhône, est retrouvé éborgé dans le métro.

Il n'est pas courant qu'un Polar mette en avant la lutte des travailleurs dans la période qui allait voir naître le Front populaire. C'est ce qu'a mis en scène Alexandre Courban dans son nouveau roman policier, qui devient une grande saga historique. On retrouve les personnages de son premier roman autour d'un journaliste de l'Humanité.

Il avait déjà marqué les lecteurs avec son style lors d'un premier roman «Passage de l'avenir 1934», qu'il avait dédié à la Librairie de Bagnolet, en mai dernier, à l'invitation des Amis de l'Humanité à Bagnolet.

C'est donc la poursuite de sa série qui reprend des moments de vie réels dans des entreprises en les adaptant dans le style Polar. C'est un moment de lecture agréable qui vous est promis, dans un contexte de lutte des classes, sans s'éloigner du respect historique de l'époque. A mettre

entre toutes les mains dans cette année marquant le 90ème anniversaire du Front Populaire.



Vous pouvez participer aux actions du collectif CGT des retraités de Bagnolet/les lilas.

**Rejoignez-nous, une réunion par mois à la Bourse du Travail, on vous attend.
prochaine réunion 15 avril 2026 14 h 30
à la Bourse du travail de Bagnolet**

ABONNEZ-VOUS !

Vie nouvelle

fait pour et par des retraités-es

Les milliardaires s'accaparent la presse pour vous influencer. Lisez un magazine qui informe véritablement et vous ouvre vers des horizons divers

16€*Tarif annuel*Offre réservée aux nouveaux abonnés
Abonnez-vous et/ou parrainez un-e ami-e ! www.ucr.cgt.fr

Nom et prénom

Adresse:.....
.....

Ancienne profession

Renvoyez ce bulletin accompagné du règlement (16 €) à Vie nouvelle, 263 rue de paris - 93515 Montreuil cedex

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact ou me syndiquer

Nom.....Prénom.....Tel.....

Adresse

e-mail

A retourner Retraités CGT - Bourse du travail 13, rue Pierre et Marie Curie - 93170 Bagnolet